



ZONE DE SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du conseil de la Zone de Secours

Lieu : Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060
Sambreville.
Salle des mariages

Date : 25 février 2022

Heure : 07H30

Ordre du jour :

1. Décisions de l'autorité de tutelle
2. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
3. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
4. Marché d'acquisition de matériel et d'équipements pour l'aménagement de la nouvelle autopompe multifonctionnelle de la zone de secours Val de Sambre - Conditions et Mode de passation
5. Marché d'acquisition d'une voiture de type tout chemin pour la zone de secours Val de Sambre - Conditions et Mode de passation
6. Autorisation de conclure avec le Service Public de Wallonie, Direction générale Mobilité et Infrastructures, une convention relative au transfert d'informations routières du Centre de Trafic de la Région Wallonne (PEREX) vers les serveurs de la zone de secours Val de Sambre
7. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 28 janvier 2022
8. Démission volontaire d'un ambulancier volontaire non-pompier (stagiaire)
9. Fin de stage AMU - Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier
10. Renouvellement de la nomination d'un sapeur-pompier volontaire
11. Fin de stage AMU - Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire non pompier
12. Professionnalisation dans la même zone d'un lieutenant – Candidat retenu

13. Constitution d'une réserve de recrutement pour la fonction de sapeur-pompier professionnel

Le Secrétaire de zone,

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Jean-Charles LUPERTO